

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Poitiers,

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

DATE DE LA CFVU	16/05/2019
--------------------	------------

DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION
CFVU 20190516_01	COMPTES RENDUS	Compte rendu de la CFVU du 28 mars 2019	UNIVERSITE	Validation du compte rendu de la CFVU du 28 mars 2019	-	-	24	POUR : 23 CONTRE : ABSTENTION : 1	Le compte rendu est validé

A Poitiers le 16 mai 2019

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Virginie LAVAL





COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

SEANCE PLENIERE du 28/03/2019

Total des membres élus : 40

Séance présidée par Mme Virginie LAVAL, Vice-présidente Formation et Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Présents ou représentés, y compris la présidente de séance : 25, dont Claire MAUMONT, représentante de Mme Hall, Directrice du CROUS (voix consultative)

Présents ou représentés :

NOM	PRENOM	CFVU 28/03/2019	Total
BELLINI	Stéphane		1
BIOLLEY	Jean-Philippe		1
BON	Amandine	Donne procuration à CAMPANA Kévin	1
BOUCARD	Hélène	Donne procuration à PAVAGEAU Stéphanie	1
BOUCHALAIS	Alexis	Donne procuration à MANCEAU Mattieu	1
CAMPANA	Kévin	Reçoit procuration de GAUTIER Pierrick et BON Amandine	1
DIRECTEUR DU CROUS représenté par Mme Claire Maumont		<i>Voix consultative uniquement</i>	1
DUBASQUE	François	Donne procuration à VIGIER Fabrice	1
FINDING	Susan		1
GAUTIER	Pierrick	Donne procuration à CAMPANA Kévin	1
GIZARD	Anne-Laure		1
HELBERT	David	Reçoit procuration de THIRIET Nathalie	1
LAVAL	Florence		1
LAVAL	Virginie	Reçoit procuration de NIBAUEAU Delphine et LAVAL Virginie	1
LORTHOLARY	Corentin		1
MANCEAU	Mattieu	Reçoit procuration de BOUCHALAIS Alexis	1
MICHEL	Julien		1
NIBAUEAU	Delphine	Donne procuration à LAVAL Virginie	1
PAVAGEAU	Stéphanie	Reçoit procuration de BOUCARD Hélène	1
PERDRISOT	Rémy	Donne procuration à SEGUIN François	1
ROYOUX	Dominique	Donne procuration à LAVAL Virginie	1
SEGUIN	François	Reçoit procuration de PERDRISOT Remy	1
THIRIET	Nathalie	Donne procuration à HELBERT David	1
VIGIER	Fabrice	Reçoit procuration de DUBASQUE François	1
XICLUNA	Valentin		1

Total général **25, dont la voix consultative du CROUS** **25**

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte-rendu de la CFVU du 21 février 2019
- 2- Le quart-d'heure Etudiants
- 3- Informations générales
- 4- **Pour avis de la CFVU avant délibération du CA** : liste des formations locales 2019-2020 et ajustement de tarif
- 5- **Pour avis de la CFVU avant délibération du CA** : CVEC – Répartition du budget par grande priorité politique
- 6- **Pour avis de la CFVU avant délibération du CA** : CVEC - Le pilotage : propositions de répartition des responsabilités
- 7- ~~**Pour avis de la CFVU avant délibération du CA** : Diplôme Inter Universitaire Enseigner l'Informatique au Lycée (présenté dans le point 4.)~~
- 8- Questions diverses

La séance commence à 14H10

L'ensemble des mesures votées par la présente CFVU sont présentées en **annexe 1.00**

Virginie Laval énumère les 9 procurations reçues. Elle précise qu'avec 25 élus présents ou représentés, dont la représentante de Mme la Directrice du CROUS avec voix consultative, le quorum est atteint.

1) Approbation du compte rendu de la CFVU du 21 février 2019 (annexe 1.1)

Compte rendu CFVU du 21/02/2019 POUR : Unanimité des présents CONTRE : ABSTENTION :

2) Le quart d'heure étudiant

Mattieu MANCEAU souhaite que la question des rétentions de notes en SHA soit de nouveau abordée. Virginie LAVAL rappelle qu'une délégation d'étudiants accompagnés d'enseignants chercheurs a été reçue par le présidente et elle-même. Elle ajoute qu'elle a reçu un courrier d'un collectif justifiant la situation par diverses raisons : entre autres, souhait que l'arrêté licence soit géré au niveau du département et non de l'établissement, demande que le paiement des vacataires soit assuré, etc. A ce jour, la principale demande, à savoir le paiement des vacataires est réglée. A ce jour également, les notes ont été publiées sur l'ENT : les étudiants peuvent les publier et les faire valider par les départements.

Fabrice VIGIER souligne que les notes des premières années ont été publiées via l'ENT. Il souligne les tensions et les questions que pose ce climat, notamment dans le contexte des prochaines élections à venir. Les candidats doivent se positionner sur la question.

Mattieu MANCEAU fait part également de retours d'étudiants qui souhaitent quitter l'UFR SHA du fait de la situation. Il aborde également la question de la sécurité aux abords de l'hôtel fumé : le blocage des routes près d'une école, le jet d'objet sur la route, ainsi que les dégradations.

Suite à question de Muriel CORET : Virginie LAVAL souligne que, bien que l'arrêté licence soit à mettre en œuvre pour la rentrée 2019, seuls deux points seront mis en place en 2019 pour l'établissement : les « oui si » à l'entrée en licence (8 licences concernées), et le contrat de réussite pédagogique.

3) Informations générales (annexes 3.0 et 3.1)

Présentation du Projet expérimental d'utilisation du logiciel wooclap, qui est

Cet outil pourrait être acquis dans le cadre du financement PaRé puis Elan, pendant 3 années, qui constitueraient un temps d'expérimentation de ses apports scientifiques.

Virginie Laval donne la parole à Caroline Tartary pour une présentation de Wooclap, outil de réponses en direct particulièrement adapté à l'introduction de rétroactivité en amphi.

Comment fonctionne wooclap ?

- 1 Créez vos questions**
Inscrivez-vous sur le site wooclap.com et créez les questions que vous souhaitez poser. Vous pouvez composer à partir de modèles ou utiliser un de nos exemples.
- 2 Les participants votent**
Votre audience se rend sur Wooclap, entre le code de votre présentation et vote. Avec un smartphone ou un ordinateur, ils peuvent voter.
- 3 Affichez les résultats**
Les résultats sont affichés en temps réel à l'écran de votre présentation. Vous pouvez également partager les résultats sur les réseaux sociaux.

#4

A quoi sert cet outil ?

Il permet d'amorcer une interactivité orale grâce à un média au cœur des usages étudiants, en particulier :

- Il permet aux étudiants d'être actif grâce à la possibilité de répondre aux questions
- Il permet de diversifier les pratiques pédagogiques au sein même du cours.
- Il permet de ménager des pauses actives et fécondes.
- Il permet de tester en temps réel le degré de compréhension ou d'attention de son auditoire
- Il permet de détourner les appareils connectés des étudiants de leur habituelle fonction récréative (donc distractive) vers un usage studieux.

Il peut être utilisé en plus petits groupes :

- Généraliser la participation et obtenir une réponse de chacun, même des plus timides.
- Individualiser les questionnements grâce aux fonctions « ouvertes » de l'outil (messages, brainstorming...)

Pour qui ?

- Les enseignants en situation de cours avec les étudiants de l'université de Poitiers.
- Les doctorants qui font leurs premiers pas dans l'enseignement
- Les personnels BIATSS qui font régulièrement des actions de formation (SCD, MDE, CRIIP, i-médias notamment)
- Les enseignants en situation de conférence/séminaire avec un public extérieur à l'université de Poitiers

Les objectifs

- Développer la participation en cours pour un meilleur apprentissage
- Répondre à la massification de l'enseignement supérieur.
- Diversifier et harmoniser les pratiques pédagogiques.
- Stabiliser l'emploi de la réponse en direct sur un seul et même outil pour une meilleure efficacité en formation, accompagnement et mutualisation
- Développer le travail en réseau au sein de la COMUE

Licence « site » : pour toute l'université :

- Nombre de répondants : illimités
- Nombre d'utilisateurs/d'événements/de vote : illimité
- Fonction « au rythme du participant »
- Export des résultats Excel/PDF
- Modération
- Thème personnalisé UP
- Connexion avec login/mdp ENT (SSO/CAS)
- Intégration dans Moodle (Updago)
- Tableau de bord de statistiques d'utilisation de la communauté

Echange avec David HELBERT, et Julien MICHEL, Stéphanie PAVAGEAU concernant la traçabilité et le suivi nominatif des connexions : il est rappelé par Caroline TARTARY que les personnes qui se connectent ne s'identifient pas.

Julien MICHEL et David HELBERT s'interrogent sur la possibilité de faire financer cet objet par la COMUE. Ils demandent pourquoi le développement de l'outil RAID utilisé par l'établissement et gratuit ne peut être prolongé. Il est répondu que ce développement mobiliserait des ressources de l'université qui ne pourraient alors travailler sur les priorités de l'établissement. Le coût de WOOLAP serait de 10 000 euros par an, avec un engagement de l'établissement pendant 3 ans.

Julien MICHEL souligne que la validation scientifique de WOOLAP n'est pas démontrée. Il lui semble qu'il faut distinguer la satisfaction et praticité de l'outil de ses apports scientifiques.

Muriel CORET : l'implication et l'interaction des étudiants ne peut se résumer à « appuyer sur un bouton ». Elle insiste sur les éléments de langage trop simplistes et sur la nécessité de prendre en compte les échanges et la co-construction dans le processus d'apprentissage, ce que ne permet pas cet outil selon elle.

Stéphanie PAVAGEAU apporte son point de vue : elle pense que cet outil, plutôt ludique permet de faire un point participatif sur la compréhension des éléments développés en cours.

François SEGUIN a utilisé ce type d'outil en amphi PACES : avec 15 ou 20 réponses possibles, il pense que les réponses des étudiants sont le fruit d'une réflexion participative.

Bilan des enseignements transversaux en Licence

Des bilans pédagogiques sont en cours de réalisation sur les enseignements transversaux de licence.

Numérique et recherche documentaire

Une équipe pédagogique pour les enseignements transverses Numérique et Recherche Documentaire a été mise en place. Cette équipe sera pilotée par Sébastien Horna, Maître de conférences à la faculté de Droit et Sciences Sociales et rattaché au Laboratoire XLIM, en lien avec Frédéric Dutoit pour la recherche documentaire, et sera composée de représentant(s) de chaque composante avec Licences Générales.

Le rôle de l'équipe pédagogique sera de travailler sur l'organisation, harmoniser la mise en place et favoriser les échanges et la création de contenu. L'objectif est de proposer un socle d'enseignement en numérique et recherche documentaire commun pour l'ensemble des composantes universitaires concernées par le cursus de licence générale.

Les langues vivantes

Une première réunion de bilan/perspectives a été menée le 13 mars dernier, en présence du Président. Sans remettre en cause l'ambition de l'université de Poitiers, l'objectif est de dresser le bilan des points positifs et des points négatifs pour apporter des améliorations à la rentrée 2019.

Rappel du contexte en réponse à Muriel CORET : la mise en place de la nouvelle politique des langues semble avoir été trop rapide, notamment du point de vue organisationnel.

L'urgent, compte tenu du calendrier, est de faire remonter dans un premier temps les modifications à apporter aux MCCC.

Le parcours préprofessionnalisant vers les métiers de l'enseignement

Le groupe est piloté par Emilie Caratini et David Févin. La réunion est fixée le mercredi 27 mars 2019.

Parcoursup

Deux annexes ont été déposées sur le bureau virtuel

- L'annexe 3.1 compare le nombre de vœux Parcoursup entre la campagne 2018 et la campagne 2019 après la fermeture des vœux pour les licences, la PACES et les DEUST
- L'annexe 3.0 compare le nombre de vœux Parcoursup entre la campagne 2018 et la campagne 2019 après la fermeture des vœux pour DUT

Virginie Laval rappelle aux élus de la CFVU le calendrier relatif à la formulation et à la confirmation des vœux.

- Le candidat devait formuler ses vœux jusqu'au 14 mars minuit.
- Il a jusqu'au 3 avril minuit pour finaliser ses dossiers et confirmer ses vœux

Il s'agit donc d'une première comparaison. Le nombre de vœux peut encore diminuer à l'issue du 3 avril minuit. Une autre analyse sera réalisée sur les vœux confirmés après le 3 avril.

Pour information, lors de la campagne 2018 :

- Pour les licences, le DEUST et la PACES, on est passé de 29 783 vœux à 26 784 vœux confirmés, soit une diminution de **2 999 vœux**
- Pour les DUT, on est passé de 14 812 vœux à 13 526 vœux confirmés, soit une diminution de **1 286 vœux**

A l'échelle de l'établissement,

- On note une augmentation de **9 463 vœux** pour les Licences, DEUST, PACES (+ 31,8%) : on passe de **29 783 vœux** en 2018 à **39 246 vœux** en 2019
- On note une augmentation de **518 vœux** pour les DUT (+ 3.5%) : on passe de **14 812 vœux** en 2018 à **15 330 vœux** en 2019

Cette augmentation peut s'expliquer en partie par l'existence de sous-vœux pour les portails à capacité multiples.

Exemple : Le Portail LLCER Anglais / lettres compte pour 1 seul et unique vœux, et le candidat pouvait choisir uniquement la mention LLCER Anglais, ou bien uniquement la mention Lettres, ou bien les deux. Dans ce dernier cas, le candidat a formulé un seul vœu et deux sous-vœux.

Virginie Laval propose aux élus de la CFVU un focus sur les formations non sélectives, identifiées comme potentiellement en tension. Pour rappel, les commissions d'examens des vœux pour ces formations en tension devront classer les vœux.

Comme présenté lors de la CFVU du 21 février, les Formations potentiellement en tension sont les suivantes :

- Administration Economique et Sociale
- Droit (Poitiers et Angoulême)
- Double mention Droit Philosophie
- LLCER
- PACES
- Psychologie*
- Sciences du Langage
- Sciences de la Vie
- STAPS*
- Art du spectacle*

Seules trois de ces formations étaient réellement en tension lors de la campagne Parcoursup 2018-2019. Elles n'ont pas été en mesure d'épuiser la liste des candidatures.

Mention STAPS :

- Poitiers : 270 places, 2043 vœux, 168 candidats restés sur liste d'attente
- Angoulême : 190 places, 1315 candidats, 126 resté sur liste d'attente

Mention Psychologie : 288 places, 2187 candidats, 54 resté sur liste d'attente : malgré cela, la CAL n'est pas atteinte : 264 inscrits

Mention ADS : 110 places, 601 candidats, 25 resté sur liste d'attente : malgré cela, la CAL n'est pas atteinte : 100 inscrits

Focus sur les formations en tension

Mention	Licence classique/Portail	Vœux 2018	Vœux 2019	Ecart	pourcentage	Hors secteur
AES	Licence classique	957 (via Portail AES/Droit)	1 230	+273	+28.5%	174
Droit (Poitiers)	Licence classique	935 (via Portail Droit/AES)	2 273	+ 1 338	+ 141.1 %	580

	Droit / Histoire	418	257	- 161	- 38.5%	40
	Droit / Lettres	199	95	- 104	- 52.3%	14
	Droit / Psychologie	624	749	+ 125	+ 20%	257
Droit (Angoulême)	Licence classique	546	632	+ 86	+ 15.8%	108
	(via portail Droit/AES)					
Economie et Gestion	Licence classique	1 486	1 823	+ 337	+22,7%	313
ADS	Licence classique	680	770	+ 90	+ 13,2%	131
LLCER	Licence classique	488 (via portail LLCER/LEA)	413	-75	- 15.4%	128
	LLCER Anglais/Lettres	210	362	+152	+72.4%	90
	LLCER Espagnol /Lettres	79	119	+40	+50.6%	42
	LLCER Anglais /SDL	160	213	+53	+33.1%	63
	LLCER Espagnol/SDL	58	57	-1	-1.7%	15
SDL	LLCER Anglais /SDL	68	176	+108	+158.8%	57
	LLCER Espagnol/SDL	28	62	+34	+121.4%	16
	Psychologie/SDL	161	637	+ 476	+395 %	186
	Préparation orthophonie	228	376	+ 148	+ 64,9%	167
Psychologie	Avec Ex. Portail Psycho/Philo	2 669	3 186	+ 517	+19.4%	1063
	Droit / Psychologie	624	1 026	+ 402	+ 64.4%	
	Psychologie/SDL	547	953	+406	+74.2%	
Sciences de la vie	Portail	1 490	2 013	+ 523	+35.1%	488
STAPS Poitiers	Licence classique	2 222	2 566	+ 344	+ 15.5%	1655
STAPS Angoulême	Licence classique	1 425	1 281	-144	-10,1%	588
PACES Poitiers	-	3 084	3 463	+379	+ 12.3%	1633
PACES Angoulême	-	821	790	-31	- 3.8 %	362
Double Licence Droit/Philosophie	Double Licence	209	278	69	+ 33,0%	113

Elans

La journée de lancement officiel du projet ELANS a eu lieu le jeudi 7 mars dernier.
Les vidéos des deux présentations sont accessibles sur UPTv ainsi que sur la chaîne YouTube de l'UP.

Nous avons procédé au recrutement des responsables des quatre Work Packages.

- Diversification des parcours, Florent JABOUILLE
- Compétences transversales, James ROBERT
- Accompagnement renforcé, François LECILLIER
- Approche par compétences et diversification pratiques pédagogiques, Lydie ANCELOT

Nous sommes en train de procéder au recrutement du chef de projet ELANS.

Reconnaissance de la mission d'enseignement : les arbitrages du MESRI en matière de prime et de congé

Le MESRI aurait prévu 8 M€ au budget 2019 pour les mesures pour la reconnaissance de la mission d'enseignement. Les mesures porteraient sur :

- L'attribution d'un congé spécifique pour la mission d'enseignement (pour reconnaître un projet),

- La création d'une prime de reconnaissance de l'investissement pédagogique (pour un engagement déjà accompli)
- La mise en place d'une plateforme unique garantissant une transparence et un suivi des attributions de ces primes et congés

A suivre....

4) Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : liste des formations locales 2019-2020 et ajustement de tarif (annexe 4.0 à 4.2)

Modifications des Tarifs des DU FLE pour la rentrée universitaire 2019

Les tarifs des formations locales ont été adoptées pour deux années universitaires : 2018-2019 et 2019-2020. C'est sur la base de cette grille tarifaire complétée que les droits d'inscriptions des formations locales accréditées sont proposés à la présente CFVU pour avis, avant délibération du CA. Pour 2019-2020, seuls les tarifs du DU CFLE sont modifiés.

Le centre FLE, avec l'augmentation des tarifs votés pour l'année universitaire 2019-2020, est inquiet des conséquences sur le nombre potentiel d'étudiants. Actuellement, Il ne reçoit aucune demande de renseignements. Il indique par ailleurs que les universités voisines n'ont pas augmenter leur tarif, et de fait l'université de Poitiers affiche actuellement des tarifs supérieurs.

Dans ce contexte, le centre FLE souhaite réviser les tarifs votés pour l'année universitaire 2019-2020, et les proposer à la baisse.

	Tarifs votés pour 2019-2020	Tarifs modifiés pour 2019-2020
1 semestre A1/A2	1750 + 250 Frais inscription = 2000 euros	1350 + 250 Frais inscription = 1600 euros
1 année A1/A2/B1.1	3050 + 250 = 3300 euros	2150 + 250 = 2400 euros
1 semestre à partir du A2	1400 + 250 = 1650 euros	1000 + 250 = 1250 euros
1 année à partir du A2	2700 + 250 : 2950 euros	1800 + 250 = 2050 euros

Un acompte à verser à l'inscription de 1400€ et une retenue de 100€ pour les demandes de remboursement avaient été votés. Cet acompte sera également modifié et passerait à 1000€. La retenue de 100€ pour les demandes de remboursement est maintenue.

Diplôme Inter-Universitaire Enseigner l'Informatique au Lycée

Dans le cadre de la réforme du baccalauréat, une nouvelle spécialité : « Numérique et Sciences informatiques » (NSI) fait son apparition dès la rentrée 2019 en première (4h hebdomadaires) et à partir de 2020 en terminale (6h hebdomadaires).

Dans l'attente de la création du CAPES informatique, l'introduction de cette nouvelle discipline s'accompagne, de la nécessité de former **dans l'urgence** des professeurs d'autres disciplines, actuellement en poste, afin de disposer d'un vivier d'enseignants formés à l'informatique.

La Direction Générale des Ressources Humaines du ministère de l'Éducation Nationale a ainsi sollicité les universités afin de pouvoir proposer une formation sur tout le territoire, sanctionnée par un diplôme interuniversitaire. L'objectif est d'assurer une égalité de traitement pour l'ensemble des enseignants concernés, de garantir un niveau de formation et de valoriser l'investissement important consenti par les collègues du secondaire.

Programme pédagogique

Il est composé de 5 blocs thématiques :

- Représentation des données et programmation
- Algorithmique
- Architectures matérielles et robotique, systèmes et réseaux
- Programmation avancée et bases de données
- Algorithmique avancée

Nombre de participants

- 1 groupe de 24 enseignants

Dates des sessions de formation

La formation se déroule sur 2 années universitaires.

- Année 2018-2019 (3 périodes de 25h chacune) :
 - Du 15 au 19 avril (1ère semaine des congés de printemps)
 - Du 11 au 14 juin
 - Du 1^{er} au 5 juillet
- Année 2019-2020 (stage filé, les lundis pour un total de 10 journées de 5h chacune) :
 - 09 et 23 septembre
 - 7 octobre
 - 4 et 18 novembre
 - 2 et 16 décembre
 - 13 et 27 janvier
 - 9 mars

Durée et volume Horaires de la formation

La formation compte, par bloc du programme, 25h de formation présentielle et 10h de formation à distance encadrée soit au total :

- 125h de formation présentielle : 75h la première année, 50 heures la seconde
- 50h de formation encadrée à distance : 30h la première année, 20h la seconde.

Équipe pédagogique La formation est principalement portée par :

- Sylvie Alayrangues (MC – UFR SFA – Section 27)
- Antoine Bertout (MC – ENSIP – Section 27)
- Yves Bertrand (PR – UFR SFA – Section 27)
- Patrice Naudin (MC – UFR SFA – Section 27)
- Laurent Signac (PRAG – ENSIP)
- Gilles Subrenat (MC – UFR SFA - Section 27)

D'autres collègues de l'Université de Poitiers ou des autres universités partenaires pourront être amenés à intervenir ponctuellement. Sur certains aspects, des ressources mutualisées seront mises à disposition.

Financement

Pour un groupe composé d'un nombre de 24 enseignants à former, le rectorat verse une subvention pour charge de service public d'un montant forfaitaire de 40 000 €. Cette enveloppe vise à payer :

- Les heures d'enseignement en présentiel : 125h CM
- Les coûts liés à la formation à distance encadrée : 50h CM
- Les coûts liés à la participation aux aspects interuniversitaires du DIU (frais de mission, production de ressources) estimés nationalement à 10% de la somme totale.

En réponse à une intervention de David HELBERT : le programme du futur CAPES n'étant pas encore connu, ce DIU, dont le programme a été construit au niveau national, répond à une période transitoire. Muriel CORET : ce DIU est un DIU avec du contenu, mais non didactique. Réponse de Virginie LAVAL, ce DIU s'adresse à des collègues du second degré qui ont déjà une pratique de l'enseignement.

Propositions soumises à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 05/04/2019 :

1-la grille tarifaire des droits d'inscription des formations locales, adoptée par le CA du 06/07/2018 (délibération n° CA-06-07-2018-15) est modifiée selon l'annexe jointe.

POUR : 23
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1

Début de la mesure : 01/09//2019
Fin de la mesure : 31/08/2020

2- En complément à la délibération n° CA-06-07-2018-14-formations-locales du CA du 6 juillet 2018, la liste des formations locales accréditées pour la durée du contrat établissement (2018-2021), et les droits d'inscription afférents sont arrêtés selon l'annexe jointe. L'ouverture annuelle des formations locales est sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation, sauf pour les préparations à l'agrégation. Les droits d'inscription sont arrêtés pour l'année universitaire 2019-2020.

POUR : 18
CONTRE : 4
ABSTENTION : 2

Début de la mesure : 01/09/2018
Fin de la mesure : 31/08/2020

5) Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : CVEC – Répartition du budget par grande priorité politique (annexe 5.0)

Virginie Laval informe les élus de la CVU que le décret et la circulaire ont enfin été publiés :

- Le décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation

- La circulaire n°2019-029 « Contribution à la vie étudiante et de campus » relative à la programmation et au suivi des actions a été publiée dans le Bulletin officiel n°12 du 21 mars 2019

Les orientations politiques validées par le CA du 1er février 2019 s'inscrivent dans l'esprit de la circulaire, à une exception près : l'amélioration de l'offre de soin dans le domaine de la santé mentale n'est pas suffisante. Il faudra veiller à augmenter le financement des actions allant dans ce sens

Rappel des orientations politiques

- Renforcer les actions de prévention/Santé envers les étudiants
- Augmenter le FSDIE pour accentuer le rôle des associations et améliorer l'accompagnement des étudiants en situation compliquée
- Faciliter l'accès à une pratique sportive variée
- Améliorer les conditions de vie des étudiants (sous forme d'un appel à projets pour des équipements avec co-financement)
- Faciliter l'accès des étudiants à la culture et à la culture scientifique
- Améliorer la communication externe et interne vers les étudiants
- Accueil des étudiants en situation de handicap

En amont de la parution du décret et de la circulaire, la commission CVEC s'est réunie le 14 mars 2019 et a donné un avis favorable à la répartition budgétaire par grande priorités politiques, à l'unanimité des présents. Le calcul a été réalisé sur une base de 23 000 étudiants au 15 février 2019, soit une somme de 943 k€.

Budget Par priorité politique	Observation	Commission du 14 mars
SSU		123 000
Accueil Etudiant Situation handicap		30 000
	Dont 26000 euros fléchés mois d'accueil	
FSDIE		352 000
MOIS ACCUEIL	-	25 000
CULTURE ET CULTURE SCIENTIFIQUE		85 000
SUAPS		140 000
EQUIPEMENTS APPELS PROJETS		158000
COMMUNICATION		30000
RESERVE		0
Total général		943 000

Priorité : Santé et Prévention : 123 000 € (13%)

- Recrutement d'un ETP Psychologue
- Mise en place des étudiants relais santé
- Service sanitaire des étudiants en santé

FSDIE = 352 k€ (37%)

- Fléchage vers les associations à prévoir notamment vers l'ASUP (+ 5000 € à prévoir), Pulsar, AFEV.
- Passage devant la commission de toutes les associations pour projets annuels et limiter les demandes ponctuelles.

- La répartition entre l'aide au financement de projet qui sont portés par des associatifs étudiants et l'aide sociale aux étudiants reste à l'identique : Les crédits du FSDIE peuvent être consacrés, dans la limite de 30 %, à l'aide sociale aux étudiants
- Critères d'éligibilité des projets à discuter avec les partenaires : UP, CROUS, Ville de Poitiers
- Pas de possibilité de financer les activités de la MDE via le FSDIE

Le mois d'accueil = 25 k€

- En plus de ces 25 000 euros, dans le FSDIE, sont comptabilisées toutes les actions portées par des associations au titre du mois d'accueil (26 000 € en 2018 environ)
- Sans les partenaires (Crous, gd Poitiers, etc.), l'enveloppe UP dédiée est de 51 K€ environ
- L'UP pourrait par exemple rendre gratuite pour tous les étudiants des actions comme la Color Run
- Piloter le projet du mois d'accueil dans sa globalité en proposant une programmation globale

La Culture et Culture scientifique : 85 k€

- Financement par exemple des manifestations comme la semaine M Foucault, etc.
- Renforcer le lien avec la Recherche
- Veiller à sensibiliser tous les étudiants sur cette thématique

SUAPS : 140 k€

- Diminution du coût des stages
- Diminution du coût de l'accès aux compétitions sportives
- Renforcement de la sécurité des déplacements

Equipements sur appel à projet : 158 K€

- Avec cofinancement Région (ou autres) à privilégier
- Tiers-Lieu, etc.

Communication : 30 K€

- Application mobile pour les étudiants par exemple
- Appel à projet Région en cours pour cofinancement

Accueil des étudiants en situation de handicap : 30 K€

Propositions soumises à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 05/04/2019 :

Budget Par priorité politique	Observations	Montant
ACCUEIL DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP		30 000
COMMUNICATION		30 000
CULTURE ET CULTURE SCIENTIFIQUE		85 000
EQUIPEMENTS APPELS PROJETS		158 000
FSDIE	Dont 26000 euros fléchés mois d'accueil	352 000
MOIS ACCUEIL		25 000
SSU		123 000
SUAPS		140 000

Total général	943 000
 POUR : Unanimité des présents CONTRE : ABSTENTION : Début de la mesure : 01/09/2018 Fin de la mesure : 31/08/2019	

6) Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : CVEC - Le pilotage : propositions de répartition des responsabilités (annexe 6.0)

La commission CVEC a émis un avis favorable relatif au pilotage et au portage des actions (11 pour, 2 abstentions).

Le pôle Vie de Campus et Patrimoine porte les actions relatives à :

- Prévention et Santé
- FSDIE en lien avec le pôle FRE
- Le mois d'accueil
- Activités sportives
- Campagne d'appel à projets en lien avec la Diap

Le service Communication porte les actions relatives à :

- Communication

Le vice-président Recherche, la vice-présidente déléguée Enjeux de société et Vice-présidente Culture et Vie de campus portent les actions relatives à :

- Culture et culture scientifique

Le pôle Formation et Réussite étudiante porte les actions relatives à :

- Accueil des étudiants en situation de handicap

Ces responsabilités incluent le bilan des fonds utilisés. Les bilans seront réalisés par Priorités politiques. Il s'agira de produire une fiche projet par action avec indicateurs de résultats. La répartition ci-dessus indique le portage des projets, mais pas la gestion administrative et financière des fonds : l'organisation doit être décidée en interne.

Propositions soumises à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 05/04/2019 :

Le pôle Vie de Campus et Patrimoine porte les actions relatives à :

- **Prévention et Santé**
- **FSDIE en lien avec le pôle FRE**
- **Le mois d'accueil**
- **Activités sportives**
- **Campagne d'appel à projets en lien avec la DIAF**

Service Communication porte les actions relatives à :

- Communication

Vice-président Recherche, Vice-présidente déléguée Enjeux de société, Vice-présidente Culture et Vie de campus portent les actions relatives à :

- Culture et Culture scientifique

Pôle Formation et Réussite étudiante porte les actions relatives à :

- Accueil des étudiants en situation de handicap

Ces responsabilités incluent le bilan des fonds utilisés. Les bilans seront réalisés par priorités politiques

POUR : Unanimité des présents

CONTRE :

ABSTENTION :

Début de la mesure : 01/09/2018

Fin de la mesure : 31/08/2019

7) Questions diverses

La CFVU du 11 avril est annulée.

Prochaine CFVU le jeudi 16 mai 2019 à I-Médias – Salle de Conférences

La séance se termine à 16H10.

La Vice-présidente Formation
Présidente de la Commission de la Formation et
de la Vie Universitaire



Virginie LAVAL

La secrétaire de séance

Christine LOUBET